



Fondation le Copain

Principe du chien de thérapie

Livret d'information

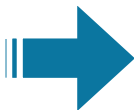


Le chien de thérapie :

Leur histoire en quelques mots

Le Copain travaille avec différents élevages pour sélectionner votre futur compagnon. Nous sommes attentifs au bon développement des chiots jusqu'à leur remise dans leur famille d'accueil (vers 2-3 mois), où ils y grandiront pendant environ 18 mois. La famille d'accueil est en charge de la socialisation et d'apprendre les bases de l'éducation à leur chiot. À la fin de leur période de famille d'accueil, les chiots seront devenus « de supers chiens de famille ».

Commence alors leur formation de chien d'assistance au centre de la fondation Le Copain à Granges (VS). Cette formation spécialisée dure généralement 6 mois, après laquelle le chien, d'environ 2 ans, est remis à son futur bénéficiaire. Durant cette période, certains chiens vont montrer une aptitude plus particulière à être chien d'assistance pour personne à mobilité réduite, chien d'éveil pour personne atteinte de trouble du spectre autistique, ou dans le cas présent, chien de thérapie (physiothérapie, ergothérapie).



Le chien de thérapie : Comment et Pourquoi ?

Le chien de thérapie concerne des spécialistes du domaine de la santé et du social qui souhaitent intégrer un animal de thérapie dans le travail avec la population dont ils s'occupent (EMS, hôpital, physiothérapeutes, etc.). Il sera sous la responsabilité d'un professionnel du secteur concerné, qui s'engagera à suivre une formation de référent chien auprès du centre.

De nombreuses études confirment que la présence d'un animal augmente l'engagement du patient dans sa thérapie. Les bénéfices de la thérapie assistée par un chien se déclinent sur plusieurs plans :

- **Travail physique et sensoriel** : stimulation de la mobilité, de l'équilibre, de l'endurance et de la force ; sollicitation des membres supérieurs (dextérité manuelle, sensibilité, renforcement). De plus, les interactions positives avec le chien peuvent aussi amener à une baisse de la pression artérielle, du rythme cardiaque et à un apaisement de la respiration.
- **Cognitif** : amélioration de la communication (verbale et non-verbale) et de la concentration.
- **Psychologique** : diminution de l'anxiété et du stress ; amélioration de l'estime et de la confiance en soi ; joie, moments ludiques et bonne humeur favorisés
- **Social** : ouverture de la personne vers le monde extérieur, création d'un lien thérapeutique.

Les patients sont pour la plupart âgés, fragiles et/ou ont des troubles de la marche et de l'équilibre. Le rôle du chien de thérapie est de leur redonner confiance et de les stimuler à suivre les exercices du thérapeute.

Les exercices sont inventés et adaptés à partir des ordres que le chien aura appris au centre de formation de la Fondation. Le chien peut par exemple ramasser des quilles que le patient fait tomber, renvoyer avec le museau des ballons que le patient lui lance, aller chercher des cartes de memory que le patient désigne, faire un slalom à côté du patient, ou accompagner les patients à travers un parcours d'obstacles pour renforcer leur équilibre (le chien créé un déséquilibre ludique et actif). Ou encore, motiver un patient à l'endurance réduite pour des balades plus longues ou plus rapides.

Le chien de thérapie : Journée type

Le chien de thérapie vit en permanence chez son référent-thérapeute. Il commence donc sa journée comme un chien ordinaire : balade matinale, suivie de son repas, éventuellement un brossage, puis départ pour son lieu de travail. C'est à ce moment que son propriétaire lui met sa chabraque verte, signe pour le chien que le travail sérieux va débuter.

C'est au thérapeute, qui connaît son chien et ses patients, de définir avec quels patients il peut proposer d'utiliser le chien durant les séances (potentiellement, le choix peut devoir se faire par une équipe pluridisciplinaire médecin/physio/ergo). Les contre-indications classiques sont les allergies, les phobies animales, les patients possédant des plaies ouvertes, des mycoses cutanées ou une immunosuppression, et les patients à risque d'agressivité. À noter que vous devrez avoir l'accord de consentement explicite de chaque patient. De plus, le projet d'avoir et d'utiliser un chien de thérapie devra être validé par votre établissement de travail si vous n'êtes pas indépendant (notamment les départements de sécurité, légal, d'hygiène et de soins) ainsi que par les membres de l'équipe.

Le chien de thérapie va assister le thérapeute avec plusieurs patients répartis dans la journée. Le reste du temps, il se reposera à un endroit qui sera prévu pour ça (sous un bureau, dans une salle, parc extérieur clôturé...) Ces pauses sont nécessaires car les séances demandent beaucoup de concentration pour le chien. Quand sa journée de travail est finie, le chien retourne à la maison pour sa vie de chien ordinaire.



Formation : Devenir référent-thérapeute

La formation, d'un total de 2 semaines, se fait auprès de la Fondation Le Copain.

Sur le plan théorique, elle couvre aussi bien la vie avec un chien en général que les spécificités du chien d'assistance et de thérapie. Vous recevrez un support théorique écrit et des informations orales.

Pour la partie pratique, elle nous permettra d'évaluer la relation entre vous et le chien, et de vous aiguiller dans le travail avec un chien de thérapie.

La formation se termine par un examen théorique et pratique d'attribution, après lesquels vous devenez référent-thérapeute.

Le chien de thérapie : Coûts et Budget

Un chien d'assistance, une fois la formation terminée, vaut environ 46'000.- Jusqu'à sa remise officielle, tous les frais sont couverts par la fondation, principalement :

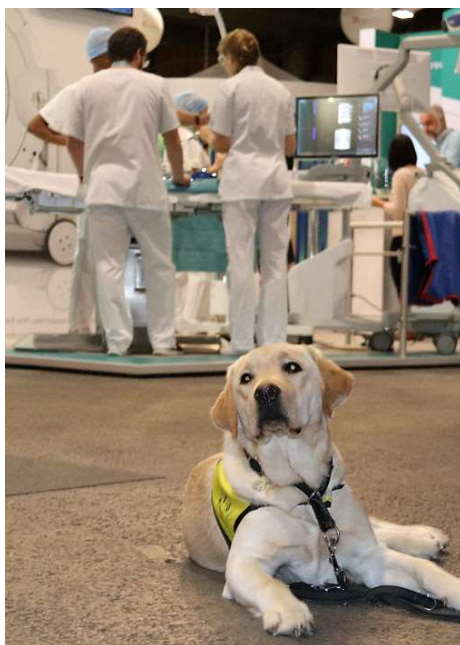
- Le chien : Déjà formé et mis à disposition gratuitement. Le chien reste propriété de la fondation, mais vous en êtes le détenteur légal.
- Formation de référent-thérapeute : 2 semaines, au centre, gratuitement.

Sont à votre charge :

- Frais de base de vie du chien : environ CHF 500.- (Gamelles, jouets, couverture, laisses, box de transport pour le coffre...)
- Frais annuels : CHF 1250.- (frais vétérinaire, vaccins, nourriture...)
- Assurance maladie pour le chien : Facultative (Entre CHF 15.- et 35.- par mois)
- Dommages causés et RC : Vous devrez informer votre assurance RC que vous êtes détenteur de chien. Bien que la Fondation reste propriétaire du chien, c'est l'assurance RC du détenteur (vous) qui couvrira les frais d'éventuels dommages causés par le chien.

Dubaï, Chien de physiothérapie : Hôpital fribourgeois (site Riaz)

Depuis le mois de juillet 2021, Dubaï travaille au sein de l'hôpital fribourgeois (site de Riaz), en tant qu'assistant-physiothérapeute. Il est le premier chien de physiothérapie placé en hôpital par la fondation Le Copain, et est depuis devenu la star du réseau hospitalier fribourgeois.



« Dubaï apporte non seulement de la douceur et des moments ludiques qui permettent d'améliorer les capacités des patients, mais également de bonheur et de sérénité au sein de l'équipe et de l'hôpital tout entier. C'est tout simplement la star de Riaz ! »

*Valérie
Bénéficiaire
(réfèrent-
physiothérapeute)*

Indra, Chien d'ergothérapie : Hôpital fribourgeois (site Meyriez)

Suite au succès rencontré par Dubai, Manon, ergothérapeute aux hôpitaux fribourgeois, a contacté la fondation pour elle aussi acquérir un chien de thérapie. Depuis le mois de décembre 2023, Indra travaille donc elle-aussi au sein de l'hôpital fribourgeois (site de Meyriez), en tant qu'assistant-ergothérapeute.

« La thérapie avec Indra se fait sous forme de jeu ou parcours [...] : tenir toute la séance debout en jouant, ramassage de la balle au sol debout sur une surface instable, jeu de tirer pour entraîner la stabilité, manipuler des petites croquettes avec les mains afin de les cacher dans un parcours, être capable de gérer sa trajectoire et s'assurer que le chien reste avec nous. En réalité, il y a tout autant de possibilités qu'il y a de gens. Il suffit de déterminer les objectifs du patient puis de trouver une manière de les travailler en utilisant le chien comme plus-value. »



« L'animal offre une magie que nous ne percevons pas à l'œil nu. L'animal est non-jugeant, neutre et offre son amour de manière inconditionnel. Souvent présenté comme un médiateur social, il délie les langues et les émotions. »

*Manon
Bénéficiaire
(réfèrent-ergothérapeute)*

Fondation Le Copain

Éducation de chiens
d'assistance



Chemin de la Pinède 15,
3977 Granges (VS)

Tél : +41 27 458 43 93

8h30 – 12h00

www.lecopain.ch

info@lecopain.ch



MERCI DE TOUT CŒUR POUR VOTRE SOUTIEN !

Banque Raiffeisen Sierre & Région

IBAN : CH76 8080 8006 3348 8492 1

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



Rédaction et Mise en page

Lucas Zermatten

Anais Pralong

Photos

Bénéficiaires

© Fondation Le Copain